

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **50 (1916)**

Heft 1

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Rameau de Sapin

paraissant tous les deux mois.

Neuchâtel, le 1^{er} Janvier 1916.

50me Année

1916

N° 1

Organic

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.

Abonnement: fr. 2.50 pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: fr. 2.60 pour la Suisse,
fr. 3.50 pour l'étranger

A NOS LECTEURS

Le *Rameau de Sapin* entre aujourd'hui dans sa cinquantième année. Le premier numéro du journal ayant paru le 1 Janvier 1866, c'est avec l'an 1915 qu'il aurait dû achever son demi-siècle d'existence. Mais nous rappellerons qu'en 1873 le journal n'a pas paru, ce qui reporte à 1916 la publication du 50^{me} fascicule annuel.

Nous ne laisserons pas passer cet anniversaire sans jeter un coup d'œil sur la tâche accomplie et sans rappeler aux lecteurs du *Rameau de Sapin* les mérites des ouvriers de la première heure. Mais il nous paraît que les souvenirs que nous chercherons à rassembler seront mieux en place dans le ou dans les derniers numéros de cette année. Ils clôtureront ainsi ce demi-siècle d'activité.

Parmi les fondateurs du *Rameau*, nous avons encore le bonheur de compter M. le Dr Guillaume et M. le Dr Paul Vouga et nous possédons encore, croyons-nous, quelques abonnés qui, depuis le 1 Janvier 1866, n'ont pas cessé de recevoir notre petit journal. Oserions-nous tous les prier, si les circonstances le leur permettent, de consacrer quelques instants au journal auquel une si longue et si méritoire fidélité les aura certainement attachés et de consigner les souvenirs que cet appel pourrait leur suggérer. Nul doute que les quelques notes qu'ils pourront nous envoyer intéresseront vivement les lecteurs du «Rameau de Sapin».

La Rédaction.

TABLE DES MATIÈRES

En 1909, nous avons publié la Table des Matières des 42 premières années du *Rameau de Sapin*. Il aurait été, semble-t-il, plus logique d'attendre à la fin de la cinquantième année pour faire paraître ce document. La Rédaction, chargée du journal depuis 1908, fut conduite à l'exécuter plus tôt, parce qu'il devenait pour elle un indispensable instrument de travail. Il lui fallait, en effet, pour faire rendre au *Rameau* le maximum d'utilité qu'il peut offrir, pouvoir retrouver facilement tous les articles se rapportant à un sujet donné, soit pour établir les références nécessaires, soit pour éviter les redites.

Afin de donner cependant à notre publication le caractère d'une œuvre achevée dans sa première série d'un demi-siècle, nous publierons en supplément, à la fin de cette année, la Table des Matières des huit dernières années complétant celle de 1908.

Réd.

LE MENHIR DU COMBASSON

Sur le plateau qui domine les Verrières, au Nord, s'élèvent alignées parallèlement à la vallée trois fermes: le Combasson, la Planée de Vent et la Planée de Bise. Elles sont espacées d'un demi-kilomètre et occupent respectivement les altitudes de 1174, 1119 et 1124 mètres. C'est là que vient mourir le long mais peu profond synclinal de la vallée de la Drésine. Du Nord et au Sud de la ligne occupée par les trois maisons, on voit un très faible pendage des couches marquer encore le pli synclinal, mais l'érosion ayant tout nivelé, c'est un plateau assez spacieux qui, dans le voisinage du Combasson, s'est substitué à la vallée. Tout autour s'étendent de vastes forêts, des paturages et des prairies. C'est une contrée charmante, l'une des plus attrayantes de notre canton. La parcourir par le beau temps, errer dans ces bois aux sapins magnifiques, espacés, branchus jusqu'à la base, est une jouissance que s'offrent souvent les Verrisans et leurs voisins des Bayards, mais la distance en aura sans doute privé bien des habitants du Vignoble. C'est encore la région où Louis Favre a située les scènes pittoresques de la traque au loup de son Jean des Paniers. Il en a décrit l'aspect hivernal en ces termes:

« Ses forêts de nos montagnes ont en hiver une poésie sauvage en rapport avec la rudesse du climat. Du milieu de la neige s'élèvent les troncs des sapins, les uns nus comme des colonnes, les autres chargés de branches inclinées à la sombre verdure, où pendent comme une chevelure de vieillard, des lichens grisâtres que le vent fait tristement trembler. Ses rosiers sauvages, les sorbiers, les aliziers avec leurs baies de corail, apportent ça et là une note gaie dans la gamme sévère des couleurs. Un silence profond règne dans ces solitudes. A peine entend-on, de temps à autre, le léger soupir d'une mésange, le cri du pic ou le grincement d'une grive draine prenant son essor du milieu d'une touffe de gui cachée dans la cime d'un sapin. Sa vie animale semblerait éteinte si des traces de pas empreintes sur la neige n'accusaient le passage de nombreux carnassiers à la poursuite de leur proie. »

Pour atteindre le Combasson, le plus court est de quitter les Verrières par la Vy Perraud, puis de gravir directement les prés fortement inclinés et les raidillons qui aboutissent à la ferme du Haut des Côtes, laquelle domine la route ferrée de 245 mètres. Au-delà, le sol s'aplatit et l'on redescend même légèrement jusqu'à la traversée de la route reliant les Cernets aux Planées. A quelques pas de ce carrefour se dresse le menhir du Combasson. Il est situé à 200 mètres au Sud de la ferme de ce nom.

Ce menhir jouit d'une certaine renommée. Le Musée neuchâtelois (1869, page 31) lui a consacrée une notice due à la plume de Melle Emma Guillaume et accompagnée d'un croquis de Bachelin. ajoutons que l'Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires, par W. Rosier, ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, l'a figuré en réduction (page 4) d'après le dessin de Bachelin; mais, le copiste ayant supprimé le personnage qui donnait l'échelle du monument et, de plus, ayant exagéré le format des plantes qui ornent

le pied du bloc, celui-ci ne paraît pas même atteindre la taille d'un homme.

Écoutons ce que dit Melle Emma Guillaume : « Non loin du chemin du Combasson, à côté d'un groupe de sapins, se dresse une pierre d'une hauteur remarquable. Elle mesure 3 mètres de haut, 1^m 50 de largeur et 13 centimètres d'épaisseur⁽¹⁾; elle présente un trou de 12 centimètres de diamètre qui la traverse de part en part. Ce trou placé à peu près au milieu de la pierre, est évidemment dû au travail de l'homme. Toutes ces circonstances, jointes à l'absence d'autres blocs dans cet endroit et aux croyances populaires qui se rattachent à l'existence de cette pierre, ne permettent pas de douter que ce monument des temps passés ne soit un menhir druidique. La légende parle en effet de trésors enfouis sous la pierre merveilleuse qui doit tourner sur elle-même au coup de midi et de minuit. Ce lieu passe aussi pour le rendez-vous des sorcières. L'impression mélancolique que cause la vue de la nature au milieu de laquelle la pierre s'élève, s'allie avec les souvenirs qu'elle rappelle et les pensées qu'elle fait naître. Cémain muet d'un autre âge, elle est là debout solitaire, tandis qu'en Bretagne des centaines de monuments semblables se dressent par rangées sur les plaines brumeuses de cette contrée.»

Dans le dialogue où Henri Montandon expose son plan d'attaque à Jean des Paniers, il lui dit : « Tu sais que nos meilleurs fusils doivent se trouver vers le Combasson et la Pierre qui tourne.»

Cette année, pour la première fois, je me suis trouvé en présence du menhir du Combasson. Le site qu'il occupe est ravissant et cette dalle dressée presque verticalement, ce trou qui la transperce et dont les parois unies et les rebords paraissent par endroits taillés et même polis artificiellement, ne peuvent manquer de frapper l'imagination. Qu'on ait pris ce bloc étrange pour un menhir, rien de moins surprenant; tout conspirait à imposer cette conjecture au passant dont l'attention s'est quelquefois portée sur les problèmes que soulèvent ces vieux vestiges et sur les mystères du culte druidique.

J'arrive pourtant, sur les origines de cette pierre dressée, à une toute autre conclusion, et voici l'hypothèse qui s'est imposée à moi. Examinons tout d'abord ce trou qui est en fait la principale singularité que présente le bloc. Selon l'auteur cité plus haut, il serait évidemment dû au travail de l'homme. Je suis convaincu au contraire qu'il ne faut pas l'attribuer à une intervention humaine. J'ai eu trop souvent l'occasion de saisir le processus par lequel il a pu être formé pour ne pas être ici à même de me prononcer catégoriquement. Ce trou a été tout simplement façonné par la racine d'un sapin.

En ce lieu, qui occupe juste l'axe du synclinal de la Brésine, les couches sont horizontales, les assises kiméridgiennes dont elles sont formées, fortement corrodées constituent un lapiaz plus ou moins caractérisé. La dalle du menhir, autrefois horizontale, a été découpée par l'érosion, comme aussi la seconde strate sur laquelle elle reposait. Ce tout formait un socle assez large, s'élévant de 60 à 80 centimètres au-dessus du sol environnant. Sur la dalle, ou tout au moins dans son voisinage immédiat, a poussé un sapin vigoureux dont l'une des racines, ou peut-être même le pivot, s'est engagée dans la fissure centrale de la dalle, c'est-à-dire dans une de ces diaclases qui hachent si fréquemment les bancs kiméridgiens. Sente-

⁽¹⁾ Dans le voisinage du trou, partout ailleurs l'épaisseur est bien plus grande et va jusqu'à 60 centimètres.

ment, la racine a dissous le calcaire au contact de son épiderme corrodant régulièrement l'ouverture où elle s'était engagée. On sait comment procède cette dissolution. D'une façon continue, les racines des plantes sécrètent de l'acide carbonique. Dans nos hautes régions du Jura, sous la couche de mousse ou l'épais tapis formé par les aiguilles de sapin, sous la protection d'une ombre compacte, l'humidité du sol est constante. Si l'acide carbonique se dissout dans l'eau ambiante et lui communique la propriété d'attaquer le calcaire. Peu de personnes se doutent de l'efficacité de ce pouvoir dissolvant et de la rapidité avec laquelle les effets peuvent s'en marquer. Ainsi se sont façonnées ces innombrables pierres curieusement sculptées, souvent percées, qui abondent dans nos forêts et qu'on recherche pour en faire des bordures de jardin ou des rocailles. On voit aussi fréquemment des dalles de calcaire sur lesquelles les racines de sapins semblent s'être moulées en rigoles semi-cylindriques, comme dans une matière plastique. L'aspect du menhir du Combasson ne laisse aucun doute à cet égard ; les formes adoucies de la perforation, son apparence plus compliquée sur ce qui était autrefois la face inférieure du bloc, sont des preuves certaines que son mode de formation est bien celui que nous avons esquisssé. L'assise sur laquelle reposait la dalle trouée est très disloquée, la racine est descendue plus bas et s'est accrochée sans difficulté en élargissant au fur et à mesure le passage qu'elle s'était choisi.

Le sapin a grandi, prenant sans doute la taille majestueuse de ceux que l'on voit dans le voisinage. Suis un jour :

« Du bout de l'horizon accourt avec furie
 "Le plus terrible des enfants
« Que le Nord eût portés jusque là dans ses flancs.
 " L'arbre tient bon, le roseau plie,
 " Le vent redouble ses efforts
 " Et fait si bien qu'il déracine
 " Celui de qui la tête au ciel était voisine
 " Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts. »

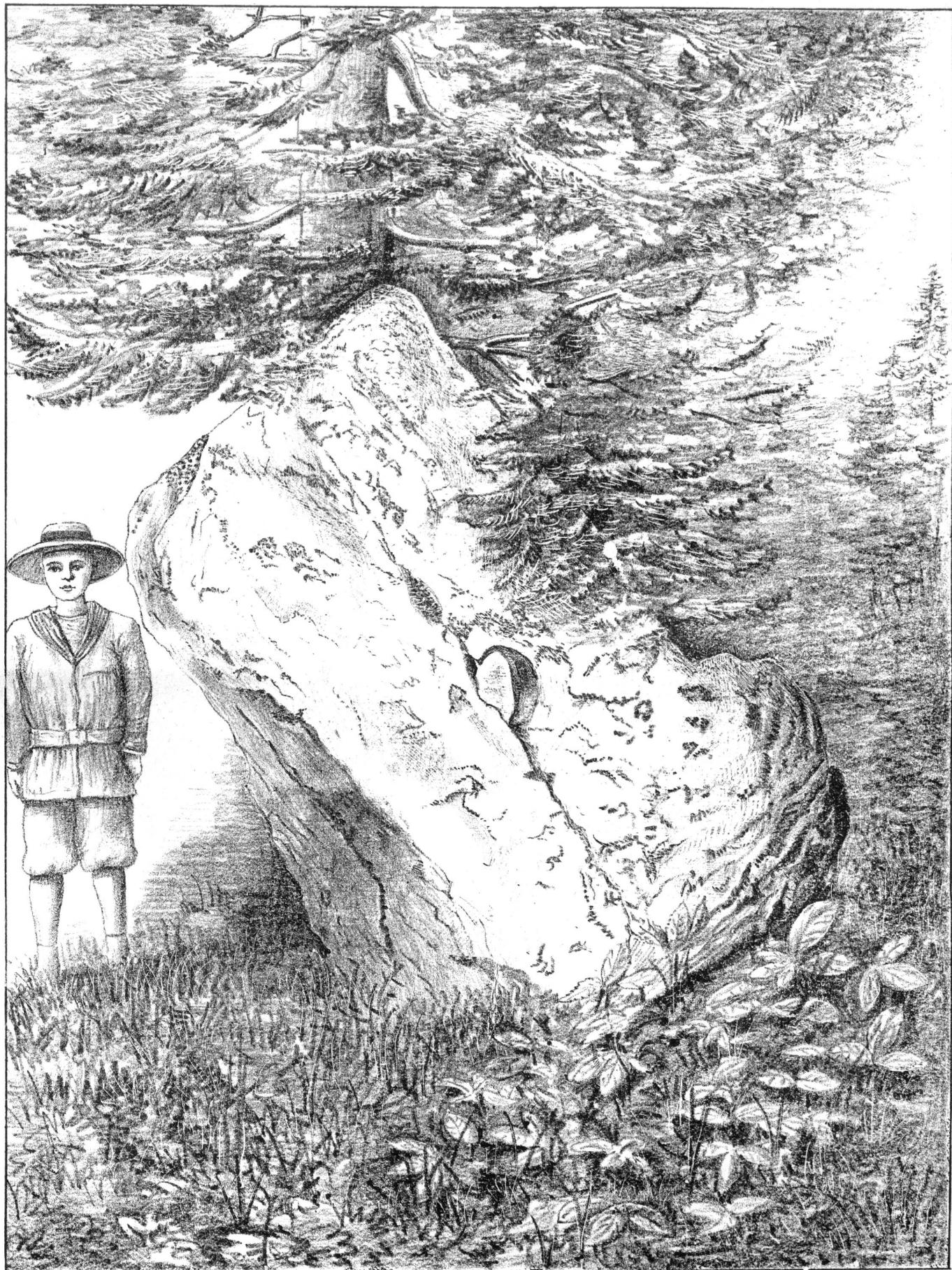
Sa racine, solidement engagée dans le trou, d'ailleurs un peu coudée au-dessous, entraînant la dalle, la fit basculer sur le bord de son socle contre les vestiges duquel elle est restée appuyée, prenant ainsi une assiette suffisamment solide pour résister à tout ébranlement futur. Si sapin s'est pourri, les pluies ont lavé la dalle, la débarrassant de la terre qui la recourait et, ainsi dressée, défiant les siècles, elle est restée dans cette situation énigmatique. Ce menhir du Combasson est donc un faux menhir. L'industrie humaine n'a jamais été pour quoi que ce soit, ni dans son équilibre singulier, ni dans cette perforation qui ajoute tant à son aspect.

Si récit que je viens de faire déenchantera peut-être quelque amateur du merveilleux, mais non pas le naturaliste. Il y verra l'histoire d'un des incidents les plus capricieux de ce démantèlement continu infligé à l'épiderme du globe par les agents atmosphériques.

Ce menhir du Combasson n'est donc pas un monument archéologique, mais bien un monument géologique. A ce titre tout autant qu'à celui qu'on lui attribuait à tort, il mérite d'être respecté et conservé.

En tout cas, conservons-lui son joli nom. Ce mot « menhir » (pierre lésée, en bas breton) n'implique pas nécessairement l'intervention de l'homme. Ajoutons que si, dans leur grande majorité, les menhirs ont bien été érigés par d'antiques populations, la plupart des auteurs les considèrent comme antérieurs à l'époque des druides.

Aug. Dubois.



LE MENHIR du COMBASSON
JUILLET 1915.

LES PROGRÈS DE LA GLACIOLOGIE

(SUITE)

Alors que la langue alpine est en pleine retraite, les névés du Jura peuvent donc encore alimenter des glaciers locaux tout aussi vigoureux qu'aujourd'hui et tout à fait capables de repousser la masse qui les avait bloqués jusqu'ici, mais qui maintenant commence à défaillir. Un instant les poussées s'équilibreront, puis le glacier alpin céderait enfin, toute la glace du Val-de-Travers se mettrait à fluer vers l'aval. Mais la bordure du glacier du Rhône s'écarte de plus en plus du Jura. Quand ce retrait latéral aura dégagé les falaises molassiques qui tombent dans le bassin du lac, le glacier du Val-de-Travers se détachera de la masse alpine et s'individualisera définitivement en une fort belle coulée de glace qui, débouchant de la Trouée de Bourgogne par un couloir très rétréci, viendrait s'étaler tout à son aise sur la vaste esplanade dont Bâle occupe le centre.

Parmi les circonstances qui me font croire à une durée relativement prolongée de ce glacier, j'indiquerai le nombre très élevé, des tributaires et l'importance de plusieurs d'entre eux; puis le fait que sur 500 mètres d'altitude, le flanc nord du Chasseron reste encore chargé de neiges persistantes. Ne suffit-il pas, pour montrer combien toute la contrée devait être en somme propice à la conservation des neiges, d'enroquer le célèbre climat de la Bresse, dont les névés confinaient à ceux des Fontenettes qui avaient écoulement sur le Val-de-Travers. Rappellez-vous aussi qu'il n'existe pas moins de neuf glacières naturelles sur les montagnes du Val-de-Travers.⁽¹⁾

Ainsi donc, le glacier jurassien libéré de ses entraves s'est épanoui au moment où son puissant congénère entraînait en pleine décadence. C'est ce phénomène que M. le Dr H. Schardt a désigné du nom de phase de récurrence des glaciers jurassiens. On en a soulu contester la réalité. Ses faits parlent si impérieusement en sa faveur, que je reste inébranlablement acquis à cette hypothèse.

Ce qui précède laisse entrevoir, semble-t-il, que de tous les glaciers jurassiens de récurrence, celui du Val-de-Travers était probablement le plus développé et le mieux individualisé. De là cette conclusion, qu'il n'est guère possible de se prononcer pour ou contre la théorie de la récurrence sans avoir tout d'abord visité cette contrée.

La plateforme sur laquelle est venu s'étaler le glacier de récurrence du Val-de-Travers est entourée d'une circonsallation de moraines admirablement conservées dans les parages de Cotendart et de la Prise-Roulet, où existe l'un des plus beaux paysages morainiques du pied du Jura, avec ses buttes boisées de pins, ses vallonnets agrestes et fertiles, ses petits marais et ses sablières en exploitation. Ce paysage morainique, l'œuvre la plus gracieuse des glaces jurassiennes, date donc d'une époque bien antérieure au stade de Bühl, où, la limite des neiges étant remontée de 300 mètres, les glaciers jurassiens devaient être

(1) Comme leur étude devrait être tentée par quelque jeune géologue, nous croyons devoir les énumérer. La plus célèbre est celle de Monlesi; c'est d'ailleurs la seule qui ait fait l'objet d'une publication (Bull. Soc. des Sc. nat. de Neuchâtel, T. XI, page 42). Au Nord du vallon se trouvent encore la glacière de la Baume à environ 2 kilomètres à l'Ouest de la précédente, puis une troisième entre la Combe Pellaton et la Combe dernier. Sur le vaste plateau qui sépare le Val-de-Travers du Vignoble, se trouvent six glacières qui de l'Est à l'Ouest sont: 1^o celle de Vers chez Samuel, près de la Rougemonne; 2^o celle des Petites Fauconnières; 3^o celle de Chez les Favre; 4^o celle de En Mouron, près de la Montagnette; 5^o celle de la Baume de la Roguine; 6^o celle du Plan de la Vaux au pied des rochers du Bois du Devens. Plusieurs de ces glacières m'ont été indiquées par MM. Alfred Martin et Ami Bachmann, membres de la Section «Soliat» du Club Jurassien, qui connaissent admirablement les montagnes de leur contrée.

trop anémies pour que celui du Val-de-Travers pût encore déboucher des Gorges de l'Arueuse. Ce diluvium de Cotendart doit correspondre au début de cette oscillation de Saufren que nous avons signalée.

Au moment du stade de Gochnitz, la période glaciaire a pris fin dans le Bura, où il n'existe plus de neiges persistantes, puisque leur limite y aurait atteint de 1600 à 1800 mètres. Toutefois les glaces n'ont pas encore totalement disparu. Au Creux-du-Van, comme dans d'autres cirques orientés au Nord, c'est-à-dire dans quelquesunes de ces localités où semblent se concentrer tous les facteurs d'aggravation du climat, le glacier persiste. Dans le Creux-du-Van, les éboulis s'élèvent à 1250 mètres; il faut en outre compter dans la zone d'alimentation une bonne partie du plateau supérieur, dépassant 1400 mètres et d'où les vents précipitent la neige dans l'alizé. Aujourd'hui encore, la Fontaine-Froide, qui occupe le fond du cirque (1148 m.), révèle par la température de son eau (+4°, 1) un climat sensiblement plus rigoureux que ne devrait le comporter cette altitude.

Ce glacier tenace et persistant du Creux-du-Van, tout entouré de rochers fissurés, verticaux ou surplombants, a malgré son peu d'étendue charrié un diluvium énorme. Durant la phase de récurrence et plus tard encore, il est venu l'étaler sur l'ancienne moraine alpine, la surélevant et la mamelonnant de la plus étrange façon.

(A suivre).

Aug. Dubois.

LES MARMOTTES DU CHASSERON

Après la publication de notre note sur les « Marmottes du Creux-du-Van » (Rameau de Sapin, 1915, page 9), nous reçumes de M. M. Moreillon, inspecteur forestier à Sausanne, les lignes suivantes : « En lisant le Rameau de Sapin, j'ai été surpris de constater que vous ne mentionniez pas le Chasseron comme station de marmottes. Le 27 Mai 1913, du sommet du Chasseron, j'ai vu une demi-douzaine de marmottes dans les rochers, entre le sommet (1611 m.) et le chalet de la Denevriaz-dessus (1283 m.). J'étais en compagnie de quelques personnes de Sainte-Croix ».

Intrigué par ce renseignement, nous avons voulu le compléter, et M. Gules Bornard, inspecteur forestier communal à Sainte-Croix, a bien voulu nous donner les indications suivantes :

« Il y a une quinzaine d'années, un chasseur de St^e Croix, M. Segalini, eut l'idée de lâcher « dans les rochers éboulés du Nord du Chasseron, dits "Roches éboulées", un couple de marmottes. « Il eut le bonheur de voir, quelques années après, que son essai avait réussi et que ses marmottes « avaient l'air de s'acclimater parfaitement. Elles avaient creusé des terriers sous les dits rochers « et s'y sentaient parfaitement en sécurité. Dès lors la colonie a prospéré, et j'ai pu moi-même « me rendre compte, soit du sommet du Chasseron, soit du chalet de la Denevriaz-dessous, que « trois familles distinctes habitent maintenant cette vallée élevée (1340-1500 m.) ».

« Me trouvant un jour au sommet du Chasseron, j'ai pu suivre longtemps à la jumelle « les évolutions des marmottes. Si une d'elles, juchée sur une roche, surveillait les environs, pen- « dant que 5 ou 6 autres broutaient ou s'ébattaient sur le gazon. Ayant intentionnellement « crié, la sentinelle jeta un appel strident, comme un coup de sifflet prolongé, et toute la bande

« disparut instantanément. Ses vachers du chalet de la Denevriaz - dessous, ou plutôt du « chalet dit des « Roches ébouées » (1359 m.), voient journellement les marmottes à 50 m. du « chalet, parmi les vaches.

« Enfin la troisième famille se trouve sous la Roche blanche, sur le versant N.-O. du « valon de la Denevriaz. Je n'ai moi-même jamais vu cette dernière colonie, mais l'un de mes gardes de triage m'a assuré avoir vu, à plus d'une reprise, des marmottes à cet endroit. J'estime la colonie entière au moins à 30 individus. » (Lettre du 20 Mars 1915).

A. M.-D.

A PROPOS DU CROCUS DE NOTRE JURA

La plus ancienne description de la végétation alpestre que nous connaissons, c'est celle qu'un Bernois nommé Benoît Aretius, a donnée des trouvailles faites par lui, en 1558, sur les pentes du Niesen. Sa liste détaillée de son butin se trouve à la fin d'une délicieuse relation de son voyage, dans un latin impayable, publiée par le célèbre Conrad Gesner en 1561.

Un mérite spécial d'Aretius, c'est d'avoir ajouté, aux noms latins des espèces, les noms populaires usités alors. Il mentionne entre autres le Crocus, dont le nom allemand était alors « Blutreiff », qui me paraît signifier cercle ou ruban autour du chapeau, et il ajoute que dans le Gestler, c'est-à-dire dans le Haut Jura, cette fleur s'appelle « Leifrat ». Ce nom m'est resté énigmatique jusqu'à ce que j'aie trouvé, dans la Flore bâloise de C. F. Hagenbach, I, 28, publiée en 1821, que La Chenal, célèbre botaniste du milieu du 18^e siècle, indique Levrette comme nom de notre plante, usité à cette époque par les habitants de Bellelay et de Porrentruy.

Sa comparaison phonétique de Levrette et de Leifrat m'a révélé le sens de ce dernier mot : les deux expressions sont identiques, seulement, le Bernois Aretius, peu accoutumé probablement à l'orthographe romande, a écrit ce mot à la Bernoise, tandis que phonétiquement la ressemblance saute aux yeux.

Levrette, si je ne me trompe, signifie ces chiens à membres effilés qui servaient, il y a deux siècles, à la chasse des lièvres. Est-ce que les Jurassiens d'alors ont comparé les Crocus fugaces, fluets, tenuus, à ces chiens frêles et peu endurants ?

Je serais curieux de savoir si ce nom pittoresque, pour les Crocus, s'est conservé jusqu'à nos jours.

Je ne sais non plus si l'on a déjà entrepris une énumération des noms patois et populaires des plantes du Jura, à l'instar, par exemple, du travail remarquable d'Al. Kerner sur les noms populaires des plantes de la Basse-Autriche, 1855. Si non, ce serait là un travail méritoire pour quelque ami du Rameau de Sapin.

D^r H. Christ.

Note. - Nous ajouterons à l'article intéressant de M. le D^r Christ le détail suivant : Le grand Haller a fait, en 1839, une excursion au creux du Van dont il a transcrit le récit en latin dans son Iter helvetica cum Thurmanni, dans sa Biographie d'Abraham Gagnebin (1851), a traduit et interprété le récit d'Albert de Haller. Dans ces pages de Thurmanni, nous relevons les lignes suivantes : « Oilleurs apparaît le Meum athamanticum, nouvelle connaissance pour l'illustre Bernois ; plus loin, il avise un dernier lambeau de neige, et présumant y trouver la précociss. Levrette (Crocus vernus), à lui encore inconnue, il y court, et neque spem fefellit flos amabilis quem toties perreptatis Alpibus Juraeque tractibus non inveneram (1) »

Littré dit que levrette est le nom, dans la Suisse romande, du mulot. Nous n'avons, pour notre compte, jamais entendu cette acceptation.

Aug. Dubois.

(1) Et sans crainte de me tromper, je découvrerais cette aimable fleur que j'avais tant de fois cherchée dans mes voyages aux Alpes et au Jura.